CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E149048** **VALABLE JUSQU'AU** **02/12/2026**

ÉDITÉ LE 11/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2015

Raison sociale : LUMIERE COUVERTURE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 07/05/2024

Capital : 120 000

3 RUE DE PONTCHATEAU
44530 DREFFEAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST NAZAIRE 811 599 778

Siret : 811 599 778 00024

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5407572

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 144259365 E 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 144259365 E 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 02 40 88 17 43 **Fax :** 02 40 88 17 43

Portable : 06 32 27 41 87

Responsabilité légale :
LUMIERE JOHNNY GÉRANT

Site Internet : http://lumierecouverture.fr/

E-mail : lumiere.couverture@hotmail.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 855 602 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	5	23/11/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	2	18/09/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/09/2026 11:43

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E149048** **VALABLE JUSQU'AU** **02/12/2026**

ÉDITÉ LE **11/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2015
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 07/05/2024
Capital : 120 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST NAZAIRE 811 599 778

Siret : **811 599 778 00024**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 5407572
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 144259365 E 001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 144259365 E 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **LUMIERE COUVERTURE**

3 RUE DE PONTCHATEAU
44530 DREFFEAC

Téléphone : 02 40 88 17 43 **Fax :** 02 40 88 17 43
Portable : 06 32 27 41 87

Site Internet : http://lumierecouverture.fr/
E-mail : lumiere.couverture@hotmail.fr

Responsabilité légale :
LUMIERE JOHNNY GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	23/11/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	18/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/09/2026 11:43

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.